

S'attaquer aux sources du racisme

Rédigé le 6 mai 2013 par : Amandine Kech



Notre démocratie a besoin d'un mouvement antiraciste fort afin de lui rappeler un de ses principes fondateurs, l'égalité entre tous les citoyens. Ce mouvement antiraciste est un rouage essentiel de notre société. Il doit porter des revendications, défendre les personnes discriminées, déconstruire les mécanismes économiques, sociaux et psychiques du racisme afin que l'égalité ne soit pas un vain mot. Quelles sont les conditions de structuration d'un tel mouvement ?

Lutter contre les inégalités socio-économiques...

En Belgique francophone, la lutte contre le racisme se trouve aujourd'hui dans une impasse car deux courants la divisent. L'antiracisme s'inscrit, d'une part, dans une vision universaliste et républicaine de la société : tout le monde dispose des mêmes droits et devoirs au sein d'une humanité unie. De l'autre, dans une optique davantage multiculturelle et plus récente, le combat contre le racisme est porté par des mouvements revendiquant le droit à la différence, notamment culturelle, et l'égalité des chances pour chacun.

Les tensions entre ces deux courants sont fortes ; chacun accusant l'autre de favoriser un certain racisme. Les universalistes et républicains, de par leur discours, prôneraient une vision assimilationniste de la société, empêchant ainsi les individus de revendiquer la multiplicité de leurs identités notamment ethniques ou culturelles. Les multiculturalistes, de leur côté, renforceraient le communautarisme et rendraient ainsi impossible une réelle

interculturalité. Ces tensions sont particulièrement révélées actuellement par le débat sur la visibilité de l'islam. Elles ont compliqué la collaboration des divers mouvements associatifs et ont affaibli la force de frappe du mouvement antiraciste.

Dans ce contexte, la Ministre Fadila Laanan a proposé la création d'une nouvelle plateforme contre le racisme. Celle-ci adopte, à première vue, une troisième voie : pour lutter contre les discriminations, la plateforme travaillera sur les questions de précarité sociale et d'exclusion économique. Une meilleure répartition des richesses, du travail pour toutes et tous, une cohésion sociale renforcée seront les bases primordiales pour lutter contre le racisme.

Cette troisième voie se base sur l'hypothèse suivante. Nous sommes en concurrence^[1] face au manque d'emploi, à la hausse des prix des logements, à la diminution des services sociaux en cette période d'austérité, à l'inégale qualité de vie ou d'enseignement.

Dans cette situation de compétition, groupes et individus peuvent être tentés de vouloir éliminer leurs adversaires (une autre tendance peut être de nous regrouper pour faire valoir nos droits). Pour cela, il faut pouvoir désigner ceux que l'on va discriminer...Nous allons alors construire des « raisons », prétendues légitimes, d'exclure nos adversaires de l'accès aux ressources : on associe une couleur de peau à une soi-disant infériorité intellectuelle, une pratique religieuse à un présumé extrémisme, un sexe à certaines tâches supposées congénitales...la liste est longue. Ces raisons ne sont pas légitimes mais racistes, xénophobes ou sexistes.

En réduisant les inégalités, la plateforme souhaite diminuer la concurrence entre les groupes et entre les individus. On diminue ainsi la tendance à chercher des adversaires et les raisons dites légitimes de les évincer. On s'attaque de cette manière à certaines racines du racisme. Il s'agit donc d'une piste essentielle.

Néanmoins, on peut se demander si cette troisième voie en est vraiment une. Le choix de l'angle socio-économique semble à première vue ne contrarier ni la logique des multiculturalistes, ni celle des universalistes républicains, puisque l'on n'aborde pas explicitement les questions culturelles. On n'aborde pas frontalement la question de la laïcité. On ne se confronte donc pas aux questions touchant à l'expression de l'islam,

lesquelles paraissent aujourd'hui susciter le plus de passions.

...en mettant en avant les spécificités de la lutte liées aux minorités ethno-culturelles

Cette approche socio-économique n'affronte pas un des aspects du racisme actuellement très prégnant, lequel établit une hiérarchie non plus selon les apparences physiques, mais selon les cultures, en ce compris selon les convictions religieuses. La religion musulmane est particulièrement stigmatisée. Pour illustrer cette hiérarchisation culturelle, souvenons-nous de l'affirmation du ministre français Claude Guéant en 2012 : "toutes les civilisations ne se valent pas"... Il faisait ainsi le lit de raccourcis simplistes et réducteurs.

Or, le groupe Tayush, groupe de réflexion pour un pluralisme actif, nous rappelle ceci « *S'il est bien sûr indispensable que tous les mouvements sociaux intègrent la préoccupation antiraciste, les féministes nous ont appris que l'émancipation sociale ne débouchait pas mécaniquement sur l'éradication du sexisme. Sans une action autonome des femmes, celui-ci n'aurait jamais reculé*[\[2\]](#). » A propos du racisme, on peut ainsi supposer que l'émancipation économique et sociale des minorités ethnoculturelles n'entraînera pas la suppression du racisme. La nouvelle plateforme antiracisme devra donc en parallèle poursuivre le travail de modification des mentalités et des comportements en ce qui concerne les différences d'apparences physiques et d'appartenances culturelles. Et dans ce processus de modifications des comportements et mentalités, les minorités elles-mêmes ont un rôle prépondérant à tenir, pour plusieurs raisons.

Travailler avec les minorités ethnoculturelles elles-mêmes

Les minorités ethnoculturelles ont un rôle primordial dans la lutte contre le racisme. En effet, ce sont ces minorités qui peuvent décrire au mieux les formes concrètes que prend le racisme car elles les vivent elles-mêmes. Grâce à cette expérience, elles peuvent proposer des pistes pertinentes pour modifier les comportements et mentalités.

Travailler avec les minorités ethnoculturelles permet ainsi de connecter le débat

idéologique ou juridique avec la réalité de terrain. Les discriminations vécues par les personnes issues de l'immigration congolaise, marocaine ou roumaine sont différentes. Cette diversité des expériences doit être entendue et prise en compte pour façonner ensemble des stratégies adaptées.

Il s'agit aussi de s'inspirer et de dynamiser la culture et la pratique de concertation entre groupes sociaux propres à la Belgique, tant du côté néerlandophone que francophone. Du côté francophone, nous avons tendance à être impressionnés par la France et son modèle universaliste, ce qui ne nous a pas toujours réussi[3]. Et pourtant, nous avons des ressources pour réussir les conciliations de différents points de vue.

La communauté flamande s'est déjà engagée dans la voie de la concertation au travers du Minderhedenforum[4], un « forum des minorités » : une plateforme, un porte-parole et défenseur de 1500 organisations. Les missions de celui-ci sont de renforcer la position sociale des minorités ethniques en Flandre et à Bruxelles. Il s'agit d'une quatrième voie possible pour la lutte anti-raciste, laquelle tend plutôt du côté « multiculturaliste ».

Les associations doivent avoir une parole de revendication forte

L'Etat, via les pouvoirs législatif et exécutif, doit établir les conditions générales qui permettent à un maximum de citoyens de vivre dans un climat de tolérance[5]. La société civile quant à elle, doit réaffirmer sa mission de contre-pouvoir, de contestation, d'expression citoyenne. La plateforme, née d'un appel de la Ministre Fadila Laanan, ne doit donc pas être uniquement un substitut de l'Etat, qui fournirait des services aux minorités ethnoculturelles discriminées. Elle doit être l'aiguillon légitime de l'antiracisme, qui exprime les difficultés de terrain que vivent les citoyens et propose des issues concertées. Les chantiers à entamer par cette plateforme sont multiples : outre son rôle de revendication, va-t-elle sensibiliser, former, s'occuper de dossiers individuels ?

S'atteler à la question de l'islam en Belgique

De nombreux rapports en attestent : l'hostilité est croissante envers les musulmans [6]. Cette forme de xénophobie, dénommée « islamophobie », se concrétise par une représentation négative des musulmans, par des discours de haine, des préjugés, des discriminations à l'embauche, etc. Reconnaître ces discriminations en tant que telles, c'est se donner une première base pour pouvoir les contrer. Il ne s'agit pas de vouloir sanctionner d'islamophobe toute critique formulée à l'égard de l'islam ou des musulmans. Il s'agit de repérer et de condamner des préjugés, des comportements hostiles envers certaines personnes parce qu'elles sont de confession musulmane. La plateforme contre le racisme doit pouvoir travailler à ces questions dans un climat serein, délié de la suspicion de « renforcer le communautarisme » dès que l'on traite de l'islam.

Si le phénomène est reconnu, cela permettra par exemple de mettre en place des campagnes de sensibilisation ou encore des actions ciblées sur ce problème. Il faut par exemple distinguer et ne plus associer systématiquement islam et violence, islam et islamisme, islam et extrémisme. Cela notamment dans les médias, mais aussi dans les discours politiques ou encore sur internet. En ce sens, la « Proposition de résolution relative à la lutte contre l'islamophobie », déposée le 21 février dernier par plusieurs sénatrices et sénateurs, est très importante.

Il est nécessaire également que la population de la culture majoritaire et la population musulmane se connaissent davantage. Nous devons aussi reconnaître et faire connaître les actions et la participation des belges de confession musulmane à notre société. Cela peut se faire par exemple par davantage de rencontres et de collaboration avec le milieu associatif musulman. La plateforme antiracisme serait un lieu intéressant pour ces échanges.

Pouvoir entendre les craintes et y répondre

Les craintes de la « population majoritaire » sont multiples en ce qui concerne les minorités ethnoculturelles : leurs revendications menacent-elles la laïcité, l'égalité homme-femme, l'école, les normes au travail ? Jusqu'où fait-on droit à une spécificité culturelle dans une

collectivité ? Pour s'attaquer aux racines du racisme, la plateforme devra pouvoir entendre ces peurs, les prendre en considération et y répondre. La responsabilité du monde associatif est de prendre ces enjeux à bras-le-corps.

[1] Cette concurrence serait même partie intégrante du système capitaliste. Le groupe discriminé (sans emploi, précaire,...) est utilisé par le système capitaliste comme une menace. Si les travailleurs font grève, ils sont menacés implicitement d'être remplacés par le groupe des discriminés.

[2] <http://www.tayush.com/#!prises-de-position>

[3] au cours du temps, cela nous a fait perdre certaines parties de notre identité, comme les dialectes.

[4] <http://www.minderhedenforum.be/>

[5] Par exemple, par la création du Centre pour l'égalité des Chances et la lutte contre le racisme en 1993, ou par la proposition de résolution au sénat citée ci-dessus.

[6] Voir notamment le rapport annuel « Diversité 2011 » du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, http://www.diversite.be/?action=publicatie_detail&id=147&thema=2



Avec le soutien de la
Fédération Wallonie-Bruxelles

Ed resp : Ghalia Djelloul
Chaussée Saint-Pierre, 208
B-1040 Bruxelles
Tél : 02/896 95 00
info@bepax.org
www.bepax.org
IBAN : BE28 7995 5017 6120